**Langue spécialisée - langue générale.**

M. Teresa Cabré (2003) différencie les langues spécialisées des langues générales. Elle parle de langues spéciales ou spécialisées pour désigner un ensemble de sous-codes (Qui se chevauchent partiellement avec les sous-codes de la langue générale), dont chacun peut être «spécifiquement», caractérisé par certaines indications telles que le domaine, les types d'interlocuteurs, la situation, les intentions de l’émetteur, le contexte dans lequel un échange communicatif se produit, le type d'échange, etc. D'après elle, les langues spécialisées ont de nombreuses caractéristiques en commun avec la langue générale, de sorte qu'une définition des langues spécialisées doit comprendre les caractéristiques suivantes:

a . Les éléments distinctifs des langues spécialisées ne sont pas des phénomènes isolés, mais plutôt des ensembles de caractéristiques interdépendants.

b. Le but de la communication est plus important que d'autres fonctions complémentaires.

c. La nature particulière se compose de différences dans le domaine, la connaissance de l'utilisateur, et la zone d'utilisation. (Cabré, 1999).

Cabré utilise le terme langues spéciales qui signifie un sous-code de la langue générale, caractérisé par les caractéristiques suivantes:

1. Les domaines spéciaux sont ceux qui ne font pas partie des connaissances générales de l’émetteur; ils sont l'objet d'un processus d'apprentissage spécifique.

2. Les émetteurs qui ont ce type de connaissances sont des utilisateurs de langues spécialisées, en d'autres termes, des experts dans le domaine, bien qu'ici nous faisons une distinction entre les initiateurs et les destinataires de la communication spécialisée. Les initiateurs qui produisent la communication spécialisée doivent avoir une connaissance d'un domaine particulier, qu'ils ont acquis à travers la formation. En revanche, les bénéficiaires peuvent être d'autres experts ou le grand public, qui reçoit passivement la communication spéciale tout en acquérant des connaissances.

3. La communication en langues spécialisées est généralement formelle et se produit dans des situations soumises à des critères professionnels ou scientifiques.

4. Les langues spécialisées sont caractérisées par un certain nombre de caractéristiques fondées sur la langue (unités et règles) et les caractéristiques à base de texte (le types de texte et des documents).

5. Une langue spécialisée n’est pas un sous-ensemble structurellement monolithique, mais permet les variations suivantes en fonction de l'utilisation et de la situation de communication:

a. Le degré d'abstraction, qui dépend du domaine, les récepteurs de l'information, et le but de communication de l'émetteur.

b. L'objectif de communication, qui détermine les variations dans le type du texte.

c. les dialectes géographiques, historiques et sociaux.

d. Le style personnel.

6. Les langues spécialisées partagent un certain nombre de caractéristiques pragmatiques et fondées sur la langue, nous permettant ainsi de les désigner comme un sous-ensemble de la langue générale qui présente un degré d'unité.

7. Les langues spécialisées sont un sous-ensemble de la langue dans son ensemble. Ils se croisent avec la langue sur objectif général, avec laquelle elle partage non seulement des caractéristiques, mais maintient également l'échange constant d'unités et de conventions.

Les plus grandes divergences entre langue générale et langue spécialisée se trouvent dans le vocabulaire. Les mots dans les textes de langue générale sont beaucoup plus faciles à comprendre pour la plupart des locuteurs de la langue que ceux dans les textes spéciaux. Il y a trois groupes de lexèmes dans les textes de langue spécialisée:

a . La langue générale des éléments lexicaux

b. Les éléments lexicaux spécifiques qui peuvent être attribués à une zone frontière entre langue générale et langue spécialisée.

c. Les éléments lexicaux spécifiques à des textes spéciaux, nommé "éléments terminus Technicus articles".

Les termes techniques se caractérisent par l'univocité et la précision; ils sont soumis à un degré plus élevé de la normalisation et de la standardisation. Ils sont utilisés dans des contextes spécifiques; ils sont répertoriés dans les dictionnaires ou lexiques spécialisés. Selon Motos (2013), ils sont Aussi connu sous les termes spécifiques de terminologie ou de sujets, ils désignent ces unités lexicales exclusivement utilisées par une communauté de connaissance donnée dans un domaine spécifique.

Les termes semi-techniques sont soumis à la polysémie et ils sont souvent créés en raison de l'extension du sens par analogie. Leur utilisation ne se limite pas à des contextes spécifiques ou scientifiques; au contraire, ils peuvent être communs à plusieurs domaines. Les termes semi-techniques sont des unités lexicales qui, pour Motos (2013), viennent de la langue générale, mais ont acquis un ou plusieurs significations différentes lorsqu'il est utilisé dans une zone spécifique.

Les unités de vocabulaire général sont des mots du vocabulaire général d'une langue qui sont utilisés dans un contexte spécialisé, sans perdre leur sens originel.

Certaines structures et catégories apparaissent plus fréquemment dans les textes spéciaux que dans les textes de langue générale:

a. Les structures morphologiques basées sur des éléments grecs ou latins.

b. Les abréviations et symboles

c. Les nominalisations basées sur des verbes

d. La structure de la phrase simple avec peu de subordination complexe.

Certaines unités et structures caractéristiques de la langue générale ne sont pas trouvées dans les textes spéciaux: certains affixes (ceux qui sont considérés comme dialectaux), certaines formes de verbes, certains pronoms et certains types de phrases (exclamatives, etc.), (Cabré, 1999).

Pourtant, Cabré (1999) et Alcaraz (2000) ont montré que l'on ne peut pas présumer de la nature monosémique et univoque des termes de domaines spécialisés: nous ne pouvons pas tenir pour acquis que les spécialistes d'un certain domaine comprendront l'autre sans être obligé de compter sur l'aide de dictionnaires spécialisés, simplement parce que la majorité des termes qu'ils utilisent sont d'origine grecque et / ou latine et parce que la terminologie est normalisée selon les conventions et organismes internationaux.

L'explication est que toute unité appartenant à un domaine spécialisé ne peut être étiqueté comme étant très technique et univoque. Les unités lexicales de tout domaine spécialisé donné peuvent être classées en trois catégories différentes:

Les termes techniques, les termes semi-techniques et le vocabulaire général fréquemment utilisés dans un domaine spécialisé, (Motos 2013).